

INFORMATIONS PRATIQUES – TRANSPORTS

L'organisation des transports scolaires entre le domicile et le cycle d'orientation est de la responsabilité des communes partenaires du CO Derborence. **A l'intérieur du bus, en revanche, les enfants sont placés sous la responsabilité de leurs parents.**

Le titre de transport se présente sous la forme d'une carte plastifiée, format carte de crédit, avec photographie de l'élève et données d'identification. **Y sera également stipulé l'arrêt du transport strictement scolaire.** L'indication de cet arrêt obligatoire pour les transports scolaires a été rendu nécessaire afin de répartir les effectifs d'élèves sur les différentes lignes.

Dans le cadre du contrat relatif à ce transport, les communes d'Ardon et de Conthey ont négocié avec les entreprises concernées la gratuité du transport entre la commune de domicile et l'arrêt Sion-Gare pour les trajets hors transport scolaire. La commune de Vétroz a retenu la mise à disposition de cartes multi-courses jusqu'à Sion. Les parents concernés sont informés par un courrier de l'administration communale durant l'été.

Mobilité douce

Afin de promouvoir la mobilité douce, les élèves qui le souhaitent sont autorisés à utiliser leur bicyclette, trottinette ou vélomoteur pour se rendre au CO Derborence.

- Les élèves d'Ardon ou de Vétroz peuvent parquer leur véhicule sous le couvert situé en bordure de la place des bus.
- Pour les élèves de Conthey, le parage de ces véhicules s'insère dans le concept de mobilité douce mis en place. Il se fera au nord du bâtiment, dans un espace dévolu à côté du parking des professeurs. Pour le détail, voir notre site internet.

Ces espaces permettent de cadenasser les vélos. Ils ne font toutefois l'objet d'aucune surveillance et le CO Derborence n'assumera aucune responsabilité vis-à-vis d'éventuels dommages aux véhicules sur les parkings mis à disposition.

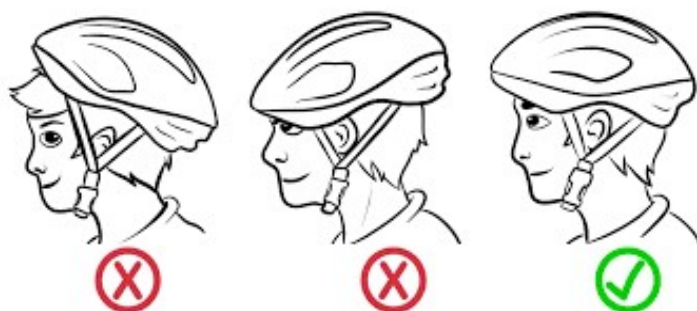
Le parage sauvage sur les propriétés privées avoisinantes de l'école ou sur la voie publique sera dénoncé et sanctionné par les agents des polices municipales.

A leur arrivée, les élèves ont l'obligation de rejoindre immédiatement la cour de l'école quel que soit leur moyen de transport. La présence dans la cour au moment du premier gong (07h53, le matin ; 13h58, l'après-midi) est une exigence impérative.

Rappel important !

Les déplacements à vélo, à trottinette, à vélomoteur sont placés sous l'entière responsabilité des parents. Le port d'un casque est une mesure de sécurité essentielle.

Nous vous rappelons également que des dispositions légales régissent l'utilisation des trottinettes électriques (16 ans ou permis vélomoteur). Merci de vous y conformer.



Sécurité routière et sécurité des élèves... Respect des espaces privés

Nous invitons les parents qui viennent occasionnellement chercher leur enfant en voiture à parquer leur véhicule sur la place de parc publique, au sud de la place des bus (accès par le rond-point).

Les places privées des bâtiments proches, la rue du Collège et l'entrée de la cour de récréation ne sont pas prévues à cette fin.

Les agents municipaux veillent à la sécurité des usagers et des élèves.

Merci de votre collaboration.

Horaires des transports

Sous réserve de modifications – horaires mis à jour sur le site internet de l'école.

Lignes Vétroz-Ardon

Afin d'optimiser la qualité du transport des élèves, la Direction du CO Derborence vous propose, en collaboration avec les responsables de Car Postal, la distribution des arrêts suivante. Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir insister auprès de vos enfants pour qu'ils prennent le bus aux arrêts indiqués sur leur carte de transport. D'autre part, nous vous rendons attentifs au fait que seuls les élèves de Vétroz-Poste et du Home peuvent utiliser le bus de ligne. Tous les autres élèves doivent impérativement emprunter les courses scolaires. Un non-respect de cette consigne peut en effet engendrer des surcharges dans certains bus.

MATIN

Domicile -> CO

Ligne 1 Course scolaire	Ardon Arnica	Ardon Centre
Bus articulé	07h35	07h36

Ligne 2 Course scolaire	Ballavaud	Magnot	La Millière	Champs-y-Zou
Bus articulé	07h37	07h38	07h39	07h43

Ligne 3 Course 311 Sion - Gare	Vétroz Poste	Le Home
Bus articulé	07h40	07h41

CO -> Retour au domicile (départ à 11h40 du CO)

Ligne 1 PISTE 7	Ardon Centre	Ardon Arnica
Bus articulé	11h54	11h55

Ligne 2 PISTE 6	Champs-y-Zou	La Millière	Magnot
Bus articulé	07h37	07h38	07h39

Ligne 3 PISTE 5	Le Home	Vétroz Poste	Ballavaud
Bus articulé	11h45	11h47	11h52

APRES-MIDI

Domicile -> CO

Ligne 1 Course scolaire	Ardon Arnica	Ardon Centre
Bus articulé	13h34	13h35

Ligne 2 Course scolaire	Magnot	La Millière	Champs-y-Zou
Bus articulé	13h37	13h38	13h42

Ligne 3 Course scolaire	Ballavaud	Vétroz Poste	Le Home
Bus articulé	13h36	13h39	13h41

CO -> Retour au domicile (départ à 16h40 du CO)

Ligne 1 PISTE 7	Ardon Centre	Ardon Arnica
Bus articulé	16h54	16h55

Ligne 2 PISTE 6	Champs-y-Zou	La Millière	Magnot
Bus articulé	16h44	16h48	16h50

Ligne 3 PISTE 5	Le Home	Vétroz Poste	Ballavaud
Bus articulé	16h45	16h47	16h52

CO -> Retour au domicile : mesures de soutien (départ à 17h35 du CO)

	Champs-y-Zou	Le Home	Vétroz Poste	La Millière	Magnot
1 bus articulé	17h39	17h40	17h42	17h43	17h45
	Ballavaud	Ardon Centre	Ardon Arnica		
	17h47	17h49	17h50		



Lignes Conthey

(élèves domiciliés hors périmètre du concept de mobilité douce défini par la commune de Conthey. Voir sur notre site)

Arrêts	Horaires Aller	
Aven	7.15	13.20
Daillon	7.15	13.20
Premploz	7.20	13.24
Erde	7.22	13.24
Sensine	7.24	13.28
St-Séverin	7.25	13.30
Bourg	7.26	13.31
Vens, Cave du tunnel	7.27	13.32
Conthey, Village	7.41	13.35
Conthey, Cave Provins	7.40	13.36
Conthey, Pas de Cheville	7.39	13.39
CO Derborence	7.50	13.43

Arrêts	Horaires Retour		
CO Derborence	11.40	16.40	17.35
Conthey, Pas de Cheville	11.42	16.47	17.38
Conthey, Cave Provins	11.44	16.46	17.39
Conthey, Village	11.45	16.45	17.40
Vens, Cave du tunnel	11.45	16.45	17.41
Bourg	11.46	16.46	17.42
St-Séverin	11.47	16.47	17.43
Sensine	11.49	16.49	17.44
Erde	11.50	16.50	17.45
Premploz	11.52	16.52	17.46
Daillon	12.00	17.00	18.05
Aven	12.00	17.00	18.00